



RÉSERVEZ VOTRE BERCEAU D'ENTREPRISE AU SEIN DE NOTRE MICRO-CRÈCHE

123 Soleil, établissement d'accueil de jeunes enfants
à Montferrier-sur-Lez (34980).



CONTACTEZ-NOUS

Association 123 Soleil
77 chemin du Mas de l'huile
34980 Montferrier sur Lez
06 15 33 52 17
microcreche123soleil@outlook.com

UN BERCEAU D'ENTREPRISE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une place réservée par une entreprise dans une crèche pour les enfants de ses employés. Cela garantit qu'un collaborateur parent dispose d'un accès prioritaire à une place, souvent dans une crèche proche de son domicile ou lieu de travail.

COMMENT CA MARCHE ?



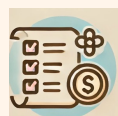
Étape 1 : Réservation

Votre entreprise signe une convention avec notre crèche pour réserver un ou plusieurs berceaux



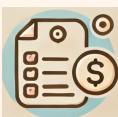
Étape 2 : Attribution

Les places sont attribuées aux salariés-parents selon les disponibilités et leurs besoins



Étape 3 : Paiement

Votre entreprise règle le forfait annuel à la crèche, en une ou plusieurs échéances



Étape 4 : Avantages fiscaux

Vous déclarez les dépenses liées au berceau pour bénéficier du crédit d'impôt famille, réduisant de 50% son coût global, et vous bénéficiez d'une déduction des impôts sur les sociétés de 18 à 25% supplémentaires (voir rubrique *Financement*).

Les contrats et tarifs sont à adapter en fonction des besoins de vos salariés (date d'entrée, durée, nombre de jours par semaine). Nous restons disponibles et à votre écoute pour répondre à vos besoins.

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre micro-crèche associative 123 Soleil a été fondée en 2017 au cœur de la commune de Montferrier-sur-Lez. Nous proposons un **accueil collectif en petit effectif de 12 enfants**, permettant une **socialisation respectueuse de chacun**.

Nous avons pour objectifs-clés d'accompagner chaque enfant dans la quête de son autonomie ; d'offrir à chaque famille un accueil attentif et respectueux de ses choix éducatifs ; d'ouvrir la structure sur le monde extérieur.

L'ouverture sur le monde est un point fort et différenciant de notre projet pédagogique. Un poulailler, des carrés potagers et des plantations florales sont à disposition. Quotidiennement, les enfants se rendent au village et découvrent leur environnement géographique et social.

Nos horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h.



POURQUOI RÉSERVER UN « BERCEAU »?

1

SÉRÉNITÉ ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

- **Solution clé en main** : fini le stress et les tracas liés à la garde d'enfants.
- **Productivité accrue** grâce au gain de temps avec une garde à proximité
- **Moins d'absences** : la proximité et la stabilité de la structure limitent les imprévus
- **Moins de turn-over** : un avantage et une solution qui retiennent les talents
- **Loyauté accrue** : les employés se sentent soutenus dans leurs responsabilités familiales.

2

ATTRACTIVITÉ DE VOTRE MARQUE EMPLOYEUR

- **Marque employeur premium** : démarquez-vous sur le marché du recrutement.
- **Message fort** : une entreprise engagée pour le bien-être familial attire les meilleurs
- **Démarcation des concurrents** : un avantage compétitif pour préempter de nouveaux talents.



3

DES AVANTAGES FISCAUX

- **Crédit d'impôt** : diminuez vos coûts grâce aux aides dédiées (jusqu'à 75% de déductions par rapport au prix initial)
- **Charges optimisées** : des bénéfices financiers directs pour l'entreprise.

4

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET LOCAL

- **Impact social direct** : soutenez une crèche associative qui joue un rôle essentiel dans la commune.
- **Responsabilité sociale** : participez activement au développement local et au maintien d'un service clé.
- Notre crèche participe à la vie du village avec la sortie quotidienne des enfants, et interactions avec les habitants et commerçants.
- Notre association est membre du « collectif 34 »



**Photo publiée avec l'aimable accord des familles*

En partenariat avec la mairie de Montferrier-sur-Lez, la CAF et le département de l'Hérault

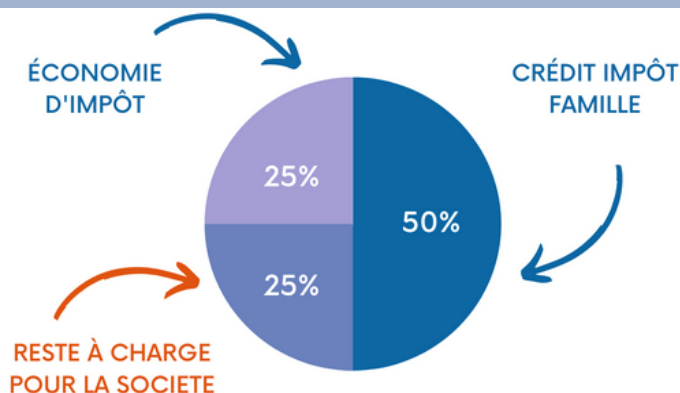


LE FINANCEMENT

Votre entreprise bénéficie d'importantes réductions pour financer la réservation de berceaux :

- Le Crédit d'Impôt Famille (CIF) rembourse 50% du prix de la réservation de berceau
- Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) obtiennent une déduction supplémentaire allant jusqu'à 25% selon le taux d'imposition de la structure

Concrètement, un berceau payé 8000€ à l'année vous coûtera au final 2000€, après déductions. Vous n'avez que 25% de « reste à charge ».



+ un tarif préférentiel pour les familles !

En complément, nous proposons un tarif préférentiel aux familles dont l'entreprise réserve un berceau dans notre établissement. La réduction est modulée en fonction des plafonds de revenus utilisés par la CAF dans le calcul du montant mensuel du CMG :

- Tranche 1 : - 1€/h d'accueil
- Tranche 2 : - 0,75€/h d'accueil
- Tranche 3 : - 0,50€/h d'accueil.

Dans la limite du plafond de la loi BOSS (201,75€/mois).